

C.C. ~~_____~~

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
CENTRE D'ETUDES LINGUISTIQUES ET HISTORIQUES PAR TRADITION ORALE

Rapport Final du Séminaire
" POLITIQUE CULTURELLE ET UNITE AFRICAINE "
Niamey 7-11 Décembre 1981

CELHTO BP 878 NIAMEY
EX/5

JANVIER 1982

I N T R O D U C T I O N

1. Sur l'initiative du Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO) de l'Organisation de l'Unité Africaine, s'est déroulé à Niamey du 7 au 11 Décembre 1981, un séminaire international sur le thème "Politique Culturelle et Unité Africaine". Y ont pris part les experts suivants, invités à titre personnel :

Youssouf	MBargane	Guissé	(Sénégal)
KélétiGUI	Abdourahman	Mariko	(Niger)
	Gnaoulé	Oupoh	(Côte d'Ivoire)
OlabiYi	Babalola	Yai	(Bénin).

Monsieur Germain Doualamou (Guinée) a tenu à effectuer le déplacement, qui lui a permis de prendre contact avec les Services compétents nigériens et les responsables du Centre. Enfin Mr. Mohammadou Eldridge (Cameroun) s'est excusé. De nombreux chercheurs, hommes de culture et scientifiques ont assisté aux travaux et participé aux débats.

2. Le Séminaire a été ouvert le 8 Décembre à 9 H. par Mr. Diouldé Laya, Directeur du Centre, en présence de MM. Akoli Daouel, Secrétaire Général du Ministère de l'Information et Hamidou Arouna Sidikou, Directeur de l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH).

Le Directeur du Centre a rappelé que ce séminaire s'inscrivait naturellement dans la continuité des étapes déjà franchies par l'OUA dans le domaine d'une orientation des politiques culturelles en vue du renforcement de l'Unité Africaine. Il a en effet précisé que l'objectif de ce séminaire était justement d'approfondir la dialectique unité/diversité, dans la perspective de la nouvelle pédagogie

de l'unité africaine souhaitée par le Colloque de Monrovia sur les perspectives du développement de l'Afrique à l'horizon 2000.

3. Ainsi trois grands axes ont été dégagés pour la réflexion des participants :

- 1) Essai de détermination des aires culturelles de l'Afrique Occidentale,
- 2) Identification des éléments susceptibles de contribuer au renforcement de l'unité africaine,
- 3) Eléments d'un programme de recherches et de publications.

4. Les communications ont porté sur les sujets suivants :

- Les aires culturelles mandingue et haoussa. Etude comparée: convergence-divergences, (Kélétiqui A. Mariko).
- Les aires culturelles de Côte d'Ivoire. Essai de synthèse à partir de quelques travaux de recherche (Gnaoulé Oupoh).
- Problématique de la renaissance culturelle en Afrique : Esquisse de quelques préalables (Gnaoulé Oupoh).
- Identification des éléments susceptibles de contribuer au renforcement de l'unité africaine (Youssouph MBargane Guissé).

5. Pour diriger les travaux les experts ont élu un bureau ainsi composé :

Président : Gnaoulé Oupoh
Rapporteur : Youssouf MBargane Guissé.

6. Le Vendredi 11 Décembre a eu lieu la clôture du séminaire par le Directeur du Centre. La cérémonie a été rehaussée par la présence de MM. :

- Abdourahman Keïta, Secrétaire Général, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
- Akoli Daouel, Secrétaire Général, Ministère de l'Information,
- Hamidou Arouna Sidikou, Directeur de l'IRSH.

7. Les participants se sont félicités du bon déroulement des travaux et ont particulièrement tenu à remercier le personnel du CELHTO qui a imprimé tout le séjour d'une bonne ambiance familiale et de travail.

I. Essai de détermination des aires culturelles

1. Les participants ont rappelé que l'histoire ancienne de l'Afrique montre que 3000 ans av. J.C. a surgi et rayonné la première grande civilisation africaine, celle de l'Egypte pharaonique, qui se propagea à l'intérieur du continent vers l'Ouest et le Sud à travers la civilisation de Méroé et de Kouch. Par la suite de grands foyers culturels essaimèrent aux périodes protohistorique et historique : la civilisation du Niger Sahélien, la civilisation mégalithique sénégalienne, la civilisation d'Ile-Ife et la civilisation du Zimbabwe. Bien plus tard encore le développement du commerce intérieur, l'émergence et l'expansion politique des grands royaumes et empires aux 12e et 13e siècles, la pénétration islamique, etc... favorisèrent de nombreux brassages, des échanges variés et influences multiples entre divers peuples et ethnies, permettant ainsi la matérialité de vastes aires culturelles sur le continent et consacrant une parenté profonde entre les peuples. Celle-ci se manifeste au niveau des structures économiques et sociales, des systèmes politiques et de la culture en général.

2. La problématique du séminaire est donc de prendre pour axe l'existence de cette parenté, de cette unité, entre les peuples africains comme base objective et subjective facilitant l'unification politique de l'Afrique à partir d'entités sociales, culturelles et humaines historiquement constituées regroupant, sur un espace sous-régional, régional et même continental, parfois jusqu'à des dizaines de millions d'hommes.

3. Dès lors apparaît toute l'importance de la politique culturelle dans le renforcement de l'unité politique de l'Afrique qui trouve déjà dans la parenté culturelle des peuples du continent une de ses conditions essentielles de réalisation.

Les participants ont pour cette raison mis particulièrement l'accent sur l'importance des politiques culturelles nationales des divers pays dans la perspective de la réunification politique progressive de l'Afrique.

4. Les participants ont estimé nécessaire la poursuite et l'approfondissement des enquêtes et recherches pour une détermination plus précise des aires culturelles, pour une connaissance plus approfondie des peuples, de leur économie, de leur histoire, de leur pensée, pour savoir exactement ce qui les unit, ce qui les rapproche, ce qui les différencie, et même ce qui les divise, tout cela pour qu'une nouvelle recomposition politico-historique soit génératrice d'une Afrique forte et unie, foyer de nouvelles civilisations.

5. Dans ce sens les participants ont discuté deux communications sur l'étude comparative des aires culturelles mandingue et haoussa d'une part, la problématique des aires culturelles en Côte d'Ivoire d'autre part.

Les peuples mandingue (au plus bas mot 16 millions) et haoussa (environ 40 millions) sont deux ensembles séparés par les populations du plateau mossi, les populations dogon, songhoy-zarma, peul, et certains paléonégritiques.

Ces deux grandes entités sociales et humaines se retrouvaient naturellement dans plusieurs des pays de la sous-région à travers les frontières telles que la conférence de Berlin de 1885 les a arbitrairement décrétées et fixées.

Ainsi le gros noyau mandingue va du Sénégal oriental à la Guinée, au Mali, à la Côte d'Ivoire et à l'ouest de la Haute-Volta. Presque entièrement établi en zone soudanienne ou soudano-guinéenne, les Mandingues se retrouvent également dans le Sahel, de Ségou à Kayes, de Koulikoro à Nioro, et de Kolokani à la Mauritanie.

Tandis que les Hawsawa ou populations de langue hawsa occupent un vaste espace par la rive gauche du fleuve Niger, allant de la limite avec les pays yoruba au Nigéria jusqu'au bassin du lac Tchad, au nord Cameroun, au Sahel nigérien, jusqu'à Tahoua et Filin-gué au nord-ouest de la République du Niger.

En Côte d'Ivoire, on a dénombré quatre grandes aires historiques, également localisées dans d'autres pays de la sous-région : Akan, Kru, Mandé, (Mandingue), Voltaïque .

Les participants ont surtout étudié la famille linguistique Kru qui se situe au sud-ouest de la Côte d'Ivoire, et au sud du Libéria et dont Marchèse avance la présence d'importantes communautés ethniques dans les villes maritimes de l'Afrique de l'ouest depuis Dakar jusqu'à Libreville.

Il a été reconnu que cette dispersion Kru était dans une très large mesure liée étroitement à l'existence de migrations intérieures dûes elles-mêmes au transfert de main d'oeuvre vers les zones d'implantation coloniale, notamment le littoral ghanéo-ivoirien.

Mais certainement aussi la migration Kru s'est faite des côtes vers l'intérieur, et c'est pourquoi les participants ont estimé intéressant de voir les éventuelles relations de parenté entre les Kru de la Côte d'Ivoire et les Seme de la Haute-Volta.

6. De l'examen de ces aires culturelles, les participants ont retenu les différents problèmes importants suivants :

1er problème : Il est absolument nécessaire pour une approche méthodologique correcte de faire une histoire régionale, qui englobe les histoires locales, en permettant effectivement une évaluation unitaire du destin des peuples et le sentiment d'unité historique.

2e problème : Il est absolument nécessaire d'aborder l'étude des migrations intérieures anciennes et des brassages actuels dans leurs aspects sociologiques et historiques, (contraintes économiques, contraintes naturelles, résistance à l'envahisseur, exode, commerce, etc...) pour mieux en déterminer les effets sur le plan culturel.

L'exemple des Bassa ou Bassari a été soulevé. Du Soudan jusqu'au Sénégal il existe des populations portant ce nom et précisant qu'elles viennent de l'Est. Il y a les Bassari au Togo, en Guinée, au Sénégal. Il y a les Bassa au Cameroun et en Côte d'Ivoire, les Bassarawa (singulier Bassaré) au Niger.

Il y a donc les migrations récentes vers les autres économiques urbains, tel que l'exemple Kru le montre en rapport avec les besoins de main d'oeuvre de l'économie coloniale et tel que le phénomène de l'exode rural le manifeste aujourd'hui en Afrique.

Il a été également souligné la nécessité de retenir aussi qu'avec l'existence à l'époque précoloniale de traditions d'urbanisation consécutives au commerce florissant et à l'existence de grands marchés, les différentes villes étaient déjà le lieu de brassages d'entités multiples et hétérogènes. Ainsi dans les grandes villes yoruba et mandingues s'élaboraient, sous l'initiative des classes dirigeantes, de nouvelles formes culturelles, tendant à une dimension nationale.

3ème problème : Il concerne les critères de détermination de l'aire culturelle elle-même. Sur ce point les participants ont estimé que pour qu'elle ne soit pas floue, arbitraire ou statique, la détermination de l'aire culturelle ne devait pas être appréhendée au niveau seulement linguistique bien que celui-ci soit très important et souvent décisif, mais doit intégrer aussi l'histoire, la sociologie, la culture d'une manière globale. Le critère de la langue ne doit pas être exclusif. Il arrive même des fois où il est insuffisant. Les participants ont pour cette raison critiqué les méthodes quantitativistes fondant arbitrairement l'aire culturelle sur la base d'un taux fixe d'intercompréhension linguistique. Une nette parenté culturelle peut en effet exister, entre deux peuples parlant deux langues différentes.

Ils ont par conséquent retenu d'autres critères pouvant avoir une importance capitale dans la détermination ou la non détermination d'une aire culturelle :

a) L'environnement et le mode d'existence sociale : La différence dans les conditions naturelles dans le système de production économique qui rythme la vie sociale, (agriculture, élevage, pêche ou chasse), peut entraîner au sein d'une même ethnie parlant la même langue des différences sur le plan culturel. Par exemple les Haoussas du sud ont une culture qui diffère de ceux du nord. L'existence ou non de castes ou de classes, d'un système patrilinéaire ou matrilineaire peut être aussi un facteur déterminant.

b) L'expérience historique : Elle intervient aussi et peut déterminer une parenté culturelle profonde. De même que l'on peut parler la même langue et ne pas avoir la même culture, on peut avoir la même culture, mais pas la même langue. Ainsi le Yoruba et le Bariba n'ont aucun problème d'adaptation chez l'un et l'autre, et pourtant ils ne parlent pas la même langue.

c) L'espace territorial : C'est un facteur qui peut intervenir dans la détermination de l'aire culturelle, en rapport avec l'expérience historique et l'espace politique. Il est alors important de considérer dans quelle mesure, à travers la constitution de vastes espaces politiques, la notion de territoire n'a pas prévalu sur celle d'ethnie dans la constitution des peuples et dans celle de leur conscience culturelle.

d) La pensée : La religion peut également être un facteur entraînant une différence culturelle au sein d'une même ethnie parlant la même langue. Par exemple les Haoussas musulmans et les Arna paléonégritiques gardant la religion et les pratiques traditionnelles. Elle peut aussi être un facteur de ressemblance et d'unité à travers les formes de pensée (mythes, croyances, symboles, interdits) et les pratiques culturelles et rituelles.

e) Le sentiment d'appartenance et de parenté culturelle. Les participants ont estimé qu'il fallait intégrer, dans la détermination de l'aire culturelle, le sentiment d'appartenance, de parenté culturelle que les peuples eux-mêmes ressentent les uns à l'égard des autres. Tout en étant vigilant sur ce critère subjectif, il faut dans une certaine mesure, en fonction du contexte donné, compter sur la loyauté et la vivacité du sentiment et de la perception populaire concernant la parenté culturelle et la continuité historique.

7. De tout cela, les participants ont conclu que l'aire culturelle ne peut être mécaniquement et sèchement déterminée, puisqu'elle ne fait que refléter, et ne peut que refléter dans ses traits essentiels et dans ses formes plus ou moins cristallisées, la mouvance historique pluri-séculaire des peuples africains.

Il a donc été retenu qu'il n'est pas nécessaire que tous les critères ci-dessus existent pour déterminer une aire culturelle. Il y a une relation dialectique entre ces critères. Un peut-être manquant, alors que la relation existe. C'est cela l'essentiel.

8. Tout ceci étant, les participants ont jugé important pour faciliter la détermination de l'aire culturelle, d'ajouter :

- la nécessité de délimiter les zones de contact qui ont façonné les emprunts et les influences culturels ;

- la nécessité de prendre suffisamment en considération l'existence à l'intérieur des grandes aires culturelles, de regroupements spécifiques, telle la civilisation bornouane, par exemple.

II. Identification des éléments susceptibles de contribuer au renforcement de l'Unité Africaine.

Les participants ont donc abordé ce deuxième point avec les communications de Gnaoulé Oupoh et de Youssouph MBargane Guissé. Les discussions leur ont permis de retenir sept points essentiels pouvant contribuer effectivement au renforcement de l'Unité Africaine.

1. La Démocratie : Les participants estiment que les peuples africains aspirent au progrès culturel et scientifique, et que l'une de ses conditions se trouve dans les libertés démocratiques qui impulsent les initiatives créatrices, développent l'esprit de critique scientifique et de recherches, permettent aux différentes sensibilités de rivaliser d'ardeur et d'entrain sur les plans de la science, de la culture, de la production et de la création. Ils estiment en outre qu'il faut créer les conditions de la résolution pacifique des inégalités héritées de la tradition concernant Afrés/cadets, Hommes/Femmes, résidents autochtones/immigrants, et qui, aujourd'hui exploités dans tel ou tel sens, dégénèrent et déchirent nos sociétés déjà fragiles, de tensions et conflits graves ayant pour noms oppression, chauvinisme, tribalisme, micronationalisme, etc.

La démocratie permet aussi la résolution positive des contradictions secondaires entre la ville et la campagne, les intellectuels et les masses, entre les travailleurs eux-mêmes, etc.

2. L'indépendance économique : Elle est à la base de la possibilité et de l'exercice de la démocratie effective, libérant enfin les différents pays de la domination économique écrasante des forces coloniales et néocoloniales. L'identité culturelle et l'unité politique africaine doivent avoir des bases matérielles solides, les supports que constituent des économies africaines autocentrées, intégrées, fortes et prospères sans lesquels nos cultures restent dangereusement fragiles et nos politiques asservies.

3. La généralisation de l'enseignement des langues nationales et l'alphabétisation massive :

Sur la base de deux principes désormais admis à savoir, d'une part que ce sont les peuples qui sont les créateurs de l'histoire, de la culture et de toute civilisation et, d'autre part que les langues nationales sont les véhicules irremplaçables de l'identité et de la personnalité africaines, les participants ont estimé, compte tenu des acquis et de l'avancement irréversible de la linguistique africaine, que les conditions scientifiques sont largement réunies pour que nos politiques culturelles en vue de l'unité africaine soit désormais supportées par les langues africaines elles-mêmes. La généralisation de l'enseignement dans les langues africaines et l'alphabétisation massive des populations dans les différents pays africains, l'émergence subséquente des langues sous-régionales et régionales revigorées, renforceraient sans conteste la compréhension mutuelle entre les peuples.

4. Une école de type nouveau : Pour cela, les participants pensent au corollaire naturel qu'est l'institution d'une école de type nouveau en rupture avec l'école de type colonial persistante encore après les indépendances. Cette école de type nouveau s'enracine dans les réalités africaines, intègre tout le savoir et les acquis sur le plan international et fait corps avec la production, unissant ainsi l'école à la vie, l'activité intellectuelle au travail créateur.

5. La participation active et consciente des larges masses : Pour les participants ces différents éléments précités débouchent logiquement et politiquement sur une participation active et consciente des larges masses, expression élevée de la démocratie et garante de possibilités infinies du développement et du progrès social. Toutes les activités productives intellectuelles, scientifiques, nationales porteraient alors l'empreinte décisive de leur génie créateur.

6. La coopération culturelle africaine : C'est là un point capital estiment les participants tant est profonde sur les plans de l'histoire, des langues, des arts, de la culture en général, la parenté des peuples africains.

En plus les nécessités objectives elles-mêmes commandent, pour la réalisation de rapides progrès avec une grande économie des moyens et l'épargne d'efforts dispersés, la coordination des recherches à la fois dans les sciences de la matière et dans les sciences humaines et sociales. Tout ce qui touche les arts, les sciences, la recherche dans tous les domaines etc..., devra faire l'objet d'échanges intenses et de large diffusion au niveau sous-régional, régional et continental.

7. La liaison culture et développement scientifique et technique : Les participants ont estimé ce point très important. L'identité culturelle africaine ne peut valablement être sans l'appropriation par les Africains des sciences et techniques auxquels le stade actuel du développement de l'humanité est parvenu. Sur la base des immenses potentialités agricoles, minières, énergétiques, les Africains doivent ériger de hauts fourneaux, construire des barrages, édifier une industrie moderne adaptée, en exploitant l'héritage scientifique et technologique ancestral et les acquis de pointe sur le plan international.

Pour cela, les participants considèrent que l'introduction des langues nationales ne doit pas s'arrêter au primaire seulement, mais doit concerner absolument le supérieur. L'enjeu est de taille car c'est justement au niveau du supérieur que s'élaborent les conceptualisations et les abstractions les plus poussées concernant la connaissance profonde des rapports objectifs entre les phénomènes dans l'univers et partant les plus grandes possibilités de leur transformation et de leur maîtrise par l'homme. Les participants ont appelé l'attention sur les limites de l'enseignement des langues africaines uniquement dans le primaire puisque la situation se renverse alors progressivement dans le secondaire au profit des langues étrangères pour consacrer leur suprématie dans le supérieur. Ce qui en définitive n'apporte pas un changement fondamental.

8. Les participants considèrent que ce sont seules ces conditions qui dans leur ensemble peuvent permettre alors une coopération juste, égalitaire et enrichissante des peuples africains avec les autres peuples et nations du monde.

9. Ils estiment que l'unité politique progressive de l'Afrique peut effectivement être renforcée par la culture, mais que la condition immédiate en est l'élaboration dans chaque pays africain considéré d'une politique culturelle nationale vivante progressiste et de masse pleinement ouverte à la coopération sous-régionale, régionale et continentale.

III. Eléments d'un programme de recherche et de publication

C'est le dernier point que les participants ont examiné. Selon eux le premier enseignement de cette rencontre est la nécessité de définir pleinement une nouvelle problématique culturelle en Afrique qui tout en s'informant des acquis des rencontres d'Alger (1969) Accra (1975,1980), cherche à ouvrir des perspectives nouvelles pour une culture de libération et d'unité des peuples du continent.

I. Nouvelle problématique théorique : Le premier travail de recherche sera donc un travail d'élucidation théorique qu'on pourrait intituler : "Vers la définition d'une nouvelle problématique culturelle en Afrique".

2. Religion :

a) Religions africaines "traditionnelles" en Afrique de l'Ouest. Ce travail serait un réexamen qui ne tienne plus compte des catégories ethnologiques, judéo-chrétiennes et islamiques, mais qui relie ces "religions" aux modes de production et valeurs sociales et idéologiques de leurs contextes historiques.

b) Les diverses réactions face à l'Islam et au christianisme. Phénomènes de résistance et de synchrétisme.

c) Etudes comparées de divination et de géomancie.

3. Textes oraux des chasseurs dans les cultures ouest africaines. On pourrait élargir ce thème de recherche et l'étendre à tous les métiers des métaux et aux littératures qu'ils ont secrétés.

4. Sango (divinité de la foudre) et des manifestations en Afrique de l'Ouest et dans la diaspora (Cuba, Brésil, Trinidad).

5. Recherches sur les technologies traditionnelles et leur articulation et adaptation dans le contexte de l'Afrique contemporaine.

6. Etudes dialectologiques : Elles viseront à mieux appréhender la parenté génétique des langues africaines, à les reclasser et à les comparer à l'égyptien ancien.

7. Recherches terminologiques : Elles devront être menées en collaboration avec les recherches sur les technologies.

8. Etudes des langues ésotériques.

9. Economie politique de la littérature orale : Des recherches approfondies sur les forces socio-économiques qui soutiennent la littérature orale, sa situation actuelle et ses conditions de développement dans l'avenir en rapport avec des formes adéquates de maîtrise des média.

10. Etude comparative du système des castes dans différentes sociétés de la sous-région.

11. Etude des liens entre différents sous-groupes tels les Bassa et les Bassari.

12. Etude des aires culturelles de la sous-région.

13. Outre ces différents points les participants ont estimé nécessaire un travail de traduction de certaines oeuvres importantes :

a) des oeuvres en langues africaines dans d'autres langues africaines ;

b) des oeuvres africaines en Ajami dans d'autres langues africaines ;

c) des oeuvres d'auteurs africains en langues africaines (par exemple Cheikh Anta Diop, Ousmane Sembène, Théophile Obenga, Hampaté Bâ, etc... etc.).

d) des chefs d'oeuvres de la littérature mondiale en langues africaines.

Sur ce point important il a été demandé aux participants de poursuivre la réflexion afin de proposer une liste d'oeuvres pertinentes.

C O N C L U S I O N

1. Les participants, à la fin de leurs travaux ont donc insisté sur le fait que le renforcement de l'unité politique de l'Afrique passe par une politique culturelle nationale vivante, d'essence scientifique et de masse au niveau de chaque pays considéré. Celle-ci doit veiller à la protection de chaque culture des groupes et ethnies minoritaires, à la popularisation des appartenances communes. Ainsi la politique culturelle en renforçant l'unité politique des peuples africains contribuera sans nulle doute à la constitution d'espaces économiques viables et à l'émergence de cultures nouvelles multi-nationales.

2. Pour contribuer à cela, c'est-à-dire, à la réalisation intégrale de l'Afrique sur les plans national et mondial et à sa contribution au progrès général de l'humanité, les participants ont également encouragé les chercheurs africains, malgré les difficiles conditions de travail, à une plus grande responsabilité dans le travail, dans l'initiative et l'effort pour des problématiques nouvelles et des résultats plus avancés encore.

3. Les participants qui ont enregistré dans l'après-midi du Mercredi 9 une émission d'une heure à la télévision nigérienne sur le thème du séminaire, ont formulé le souhait de voir cette émission passer dans les autres pays de sous-région dans le cadre des échanges culturels existants.

LISTE DES PARTICIPANTS

EXPERTS

YOUSSEPH MBARGANE GUISSÉ
Chercheur
I.F.A.N. BP. 206 DAKAR (Sénégal)

KELETIGUI A. MARIKO
Vétérinaire en Retraite
BP. 11800, NIAMEY (Niger)

GNAOULE OUPH
Directeur - Adjoint
Groupe de Recherche sur la Tradition
BP. 1294
ABIDJAN 08 (Côte d'Ivoire)

OLABIYI BABALOLA YAI
Professeur
Dept. of African Languages and Literatures
University of Ife
ILE-IFE (Nigeria)

2. OBSERVATEURS

MAHAMANE ADDA
Secrétaire Permanent
Réforme de l'Enseignement
Ministère de l'Education Nationale
NIAMEY (Niger)

KANANA GARBA
Secrétaire -Général Adjoint
Commission Nationale pour l'UNESCO
Ministère de l'Education Nationale
NIAMEY (Niger)

MICHEL KEITA
Chargé de Recherche
I.R.S.H.
BP. 318, NIAMEY (Niger)

Mlle THERESE KEITA
Sociologue
BP. 519 NIAMEY (Niger)

RABO MATO
Direction de la Culture (M.J.S./C.)
NIAMEY (Niger)

BOUREIMA TRAORE
Fonctionnaire en Retraite
BP. 2077
NIAMEY (Niger)

LAURENT OUALEY YAI
Professeur
Dept. of Modern European Languages
University of IFE (Nigeria)

3. C. E. L. H. T. O.

D. LAYA	:	Directeur
A. BENCHEIKH	:	Directeur-Adjoint
M. NIANG	..:	Chef de l'Unité Linguistique
A. M. TRAORE	:	Documentaliste
A. A. ARIAS	:	Transcripteur de Tamashég
A. MAHAMANE	:	Transcripteur de Hawes
O. ISSA	:	Transcripteur de Songhay

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

1981

Politique culturelle et unite africaine

CELHTO

CELHTO

<http://archives.au.int/handle/123456789/1686>

Downloaded from African Union Common Repository